



M. Bernard LAPORTE
Président de la FFR

M. Claude ATCHER
Directeur général du GIP France 2023

Marcoussis le 12 novembre 2020,

A l'attention de Messieurs les Présidents de Ligues Régionales
A l'attention de Mesdames les Présidentes et Messieurs
les Présidents de Comités Départementaux

OBJET : *CAMPUS 2023 – Une opportunité pour les Territoires*

Madame, Monsieur,

Campus 2023 est le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la Coupe du Monde de Rugby France 2023. Il va accompagner la nouvelle génération des professionnels du sport en France. Un projet majeur qui ambitionne de proposer les services et compétences au mouvement sportif, de 2023 apprentis.

Notre volonté est qu'un maximum de ces apprentis soit intégré dans nos structures : Clubs, Comités départementaux et Ligues régionales.

En effet, Campus 2023 représente l'opportunité pour vos structures sportives de disposer d'une ressource pour vous aider à vous professionnaliser et à construire vos projets de développement.

C'est également l'opportunité de valoriser l'expérience et l'engagement des équipes dirigeantes et bénévoles sur nos territoires, puisque Campus 2023 s'appuiera sur les diverses expériences et expertises pour accompagner la formation des apprentis en désignant des tuteurs et maîtres d'apprentissage.

Campus 2023 entend répondre à vos besoins en compétences. L'objectif étant d'offrir aux apprentis, à l'issue de leur formation, un accompagnement individualisé pour leur assurer une employabilité pérenne au plan local.

Pour pouvoir bénéficier d'un apprenti au sein de votre structure, nous vous invitons à consulter le guide d'information qui a été mis à votre disposition par Campus 2023, puis à renseigner le formulaire sur la plate-forme dédiée www.campus2023.fr en cliquant sur l'onglet « structures ».



Pour le dispositif clubs, nous prévoyons une approche spécifique et adaptée pour être au plus proche du besoin recensé. Aussi, dans le cadre de la mission d'accompagnement des clubs qui leur est confiée, la Fédération souhaite solliciter les CTC sur le Territoire.

Un formulaire à renseigner sur les clubs de leur bassin sera mis à leur disposition par la Fédération, ils pourront ainsi rendre compte des différents besoins structurels et apprécier à titre consultatif la capacité du club à accueillir un apprenti.

Ce projet étant partagé sur l'ensemble du territoire national, nous souhaitons également solliciter votre expertise et votre connaissance en vous demandant de bien vouloir, sur la base du formulaire complété par le CTC, rendre un avis sur ces deux aspects (besoins structurels et capacité d'accueil).

Nous vous proposons pour ce faire, de constituer des commissions sur vos territoires respectifs comme vous aviez pu le faire pour le recrutement des CTC.

Nous savons que le contexte actuel est particulier, mais c'est une réelle opportunité pour nos clubs, en effet, comme nous l'avons précédemment évoqué, l'objectif est que le plus grand nombre de nos structures puisse bénéficier du dispositif Campus 2023.

Pour votre parfaite information, ces jeunes de 18 à 30 ans seront accueillis dès février 2021.

La Fédération mettra à votre disposition les différents outils pour permettre à la commission constituée sur votre territoire de rendre un avis.

Nos services restent à votre disposition pour vous orienter et vous accompagner sur ce dispositif par courriel à l'adresse suivante : structures.campus@france2023.rugby.

Dans l'attente, Madame, Monsieur, nous vous prions d'agréer nos salutations sportives les meilleures.

Bernard LAPORTE

Président de la FFR

*Le programme ambitieux et
Totallement financé a été constitué
sur mesure pour vous aider : n'hésitez
pas à le rejoindre!*

Claude ATCHER

Directeur Général France 2023

*Pour faire de cette Coupe du Marche
celle des nos clubs et répondre
à vos besoins de demain.
Rejoignez Campus 2023*